



IMPORTANT

Modification attribution cartes plans d'eau

Madame, Monsieur,

La saison estivale approche à grands pas et la municipalité s'affaire à la préparer au mieux.

Aussi, nous vous informons que le stationnement aux lacs devient payant les :

17 & 18 juin 2023 / 24 & 25 juin 2023,
puis tous les jours à compter du 30 juin jusqu'au 03 septembre inclus.

Ainsi, afin de vous garantir un accès privilégié à nos plans d'eau, nous renouvelons l'attribution de carte de stationnement gratuit aux Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais.

Pour cela, veuillez compléter le formulaire au bas de cette lettre, et **OBLIGATOIREMENT** fournir la copie de la carte grise + un justificatif de domicile, et les déposer en mairie (accueil ou boîte aux lettres) **AU PLUS TARD LE MARDI 9 MAI 2023.**

Les cartes délivrées auparavant ne sont plus valables et ne seront plus acceptées à l'entrée du lac.

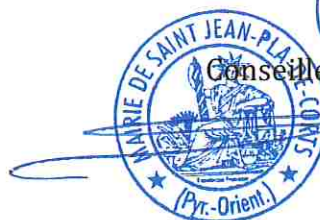
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Comptant sur votre compréhension et coopération,

Robert GARRABÉ

Maire

Conseiller départemental



NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

EMAIL :

TÉL :

Numéros d'immatriculation (2 par foyer) 1/
ci-joint copie carte grise + justificatif domicile

2/